

"Nanotoxiques" : interview de Roger Lenglet

Interview réactualisée le 16 mai

lundi 14 avril 2014

Un rapport rendu public le 15 mai de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) pointe « la toxicité de certains nanomatériaux » et « appelle à un encadrement réglementaire renforcé ». Dans son ouvrage d'enquête « Nanotoxiques » paru en mars 2014 aux éditions Actes Sud, Roger Lenglet venait de lancer une alerte sur ce qui sera, selon lui, un nouveau scandale sanitaire d'une grande ampleur... Adéquations vous propose en ligne [l'introduction de l'ouvrage](#) et une interview de Roger Lenglet ci-dessous.

Sommaire de cet article

- [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, un \(...\)](#)
- [Interview du 14 avril 2014](#)

Les "nanoparticules" sont des molécules manufacturées, dont les dimensions sont comprises entre 1 et 100 nanomètres (1 à 100 milliardièmes de mètre). Leur définition exacte varie ([commission européenne](#), [France](#), [OCDE](#), acteurs de la société civile...) et reste un enjeu de négociations économiques et politiques. Les nanoparticules confèrent aux produits différentes propriétés appréciables par les industries (souplesse, élasticité, conductivité...) qui les ont disséminées dans des centaines de biens de consommation courante. (NDLR)

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, un rapport explosif ?

Le 15 mai 2014, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) [1] publie un rapport *Evaluation des risques liés aux nanomatériaux, Enjeux et mises à jour de connaissance* [2] qui pointe « la toxicité de certains nanomatériaux » et « appelle à un encadrement réglementaire renforcé ».

Nous avons demandé à Roger Lenglet de réagir sur cette nouvelle donne.

Quelles sont les informations marquantes dans le rapport de l'ANSES ?

Attention, distinguons le rapport lui-même et le communiqué de presse que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a rédigé pour les journalistes. Le communiqué, comme d'habitude dans ce type d'exercice, amortit le choc, il est très en dessous du contenu du rapport. Il faut lire le rapport lui-même, qui insiste bien sur l'urgence d'intervenir pour limiter les nanos et leur usage. Il confirme les rapports précédents (ceux de 2006 et de 2010), qui mettaient déjà le gouvernement face à ses responsabilités urgentes.

Si un jour les choses se finissent devant les tribunaux, les ministres concernés auront du mal à se cacher derrière l'agence de sécurité sanitaire en disant qu'elle a caché la toxicité des nanotubes de carbone ou celle du nano-argent, pour ne citer qu'eux. L'ANSES vient de rappeler avec ce rapport que trop de temps avait déjà été perdu pour interdire les utilisations qui ne sont pas vraiment utiles. Notons que ce n'est pas la première fois que l'ANSES tire l'alarme. En 2010, elle avait déjà demandé l'application du principe de précaution et qu'on interdise notamment le nano-argent dans les vêtements (sauf pour certains malades à l'hôpital), du fait de son relargage intense au lavage, qui contamine non seulement les usagers mais les

eaux où son effet biocide est redouté pour la faune et la flore.

Le plus marquant est la déclaration du directeur de l'évaluation du risque de l'ANSES qui dit : « *Il existe actuellement suffisamment de données scientifiques pour pointer les risques de certains nanomatériaux. Dans dix ans, il sera trop tard pour se poser la question de leur encadrement.* »

Est-ce que cela pourrait faire bouger les choses, face à "l'omerta" actuelle sur les dangers des nanos ?

Oui, car le public commence à s'y intéresser. Le fait que ce rapport aille dans le même sens que le livre *Nanotoxiques* sorti peu avant réveille de plus en plus de personnes. De plus, *Le Monde* et quelques autres journaux ont fait écho au livre, cela s'ajoute à mes entretiens dans des médias comme *France Inter*, *Radio France Internationale*, *L'Express*, etc. Et nous avons vu, lors du [séminaire du 13 février au Palais du Luxembourg](#) organisé dans le cadre du cycle « Lancement d'alertes », que l'auditoire était extrêmement attentif au dossier de la toxicité des nanomatériaux dès qu'il en découvrait les bases. De plus, le rapport de l'ANSES, par sa position, signifie clairement au gouvernement qu'il doit agir. Si ce dernier ne fait rien, il va se retrouver directement mis en cause dès qu'on va commencer à identifier des malades des nanos. Les études épidémiologiques déjà recensées sur l'impact des particules de dimension nanométrique ou les particules ultra fines sont déjà catastrophiques, les ministres jouent avec le feu, ils vont s'y brûler plus que les ailes.

Comment expliquer que l'ANSES s'exprime en des termes aussi tranchés, comme par exemple : « Parmi les effets de certains nanomatériaux sur les organismes vivants figurent "des retards de croissance, des malformations ou anomalies dans le développement ou la reproduction chez des espèces modèles", ainsi que "des effets génotoxiques et de cancérogénèse", ou encore "des effets sur le système nerveux central, des phénomènes d'immunosuppression, des réactions d'hypersensibilité et d'allergie" » ?

Parce que ces termes sont précisément ceux que dictent les résultats scientifiques ! Comme je le montre dans le livre, les tests toxicologiques fait sur les animaux, de même que sur les organes humains et les cellules humaines révèlent bien cela. L'ANSES fait bien de dire les choses clairement, elle aura ainsi une chance de ne pas servir de bouc émissaire devant les retards inadmissibles des décideurs politiques. Il est grand temps d'appeler un chat un chat, comme on doit le faire compte tenu de l'accumulation des résultats toxicologiques.

Le rapport dit que dans dix ans, il sera trop tard pour se poser la question de leur encadrement. Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Il est clair que si les gouvernements étaient intervenus plus tôt, comme ils auraient du le faire, comme leur mission les y obligeaient, ils auraient empêché que les industriels en mettent partout sans les tester ni les soumettre à autorisation. Il y a eu des complaisances et des imprudences effarantes. Cela a rendu la gestion du risque quasi impossible et conduira forcément à des interdictions, ce que les industriels prétendaient justement vouloir éviter. En un mot, ils ont créé la situation la plus explosive qui soit. Mais, quels que soient les dégâts, il faudra bien qu'ils finissent par intervenir : même si c'est d'ores et déjà trop tardif, il faudra limiter l'ampleur des dérives sanitaires. En tout état de cause, les gouvernements ont laissé les entreprises nous ramener à la préhistoire de la prévention et ils vont devoir en répondre.

Interview du 14 avril 2014

Quels sont les principaux problèmes liés aux nanotechnologies ?

Sur le plan sanitaire, tout d'abord : les nanoparticules sont souvent d'une toxicité supérieure à leur équivalent classique (non nano), du fait de leur pouvoir de pénétration et de leur plus grande réactivité avec le milieu cellulaire. Beaucoup sont cancérigènes, neurotoxiques, mutagènes ou cytotoxiques.

Autre problème : les industriels en ont déjà mis un peu partout. Dans cette situation, leur prétention de gérer les risques au cas par cas selon les familles de nanos est aberrante. On ne peut demander aux gens d'adapter leur comportement quotidiennement en fonction de milliers de produits, qui plus est sans savoir exactement où les nanos ont été placées, dans quels aliments, quels cosmétiques, quels textiles, quels vêtements, quelles peintures ou matériaux de construction... De plus, il n'y a pour l'heure aucune traçabilité, les industriels nous ont mis au pied du mur en disant qu'eux-mêmes ne savent pas bien où ils en ont mis. Ils sont passés entre les mailles du filet du règlement REACH qui oblige normalement à tester les substances avant de les mettre sur le marché [3]. C'est la topographie idéale pour une énorme crise sanitaire qui conduira elle-même à des interdictions globales. Interdictions que les politiques retarderont en craignant leur impact économique et les procès par les victimes.

Autre problème fondamental : cette intrusion des nanos dans notre vie n'a fait l'objet d'aucune consultation malgré les enjeux éthiques et sociaux. C'est une fuite en avant dictée par un effet d'aubaine économique pour les industries et les ingénieurs, doublé d'un siphonage des fonds publics par les multinationales jamais vu à cette échelle : des milliards d'euros par an d'aide public au développement des nanos rien qu'en Europe, et cette aide augmente sans cesse. L'Etat français est l'un des gros payeurs. À l'heure où l'on nous répète qu'il faut réduire les dépenses publiques ! Et au nom de la compétition économique des pays alors que ce sont essentiellement les mêmes multinationales qui avalent ces aides sur les différents continents !

Est-ce que les nanos ont des avantages ?

C'est exactement comme les OGM et le nucléaire. Les avantages sont d'abord pour les industriels et les financiers : au-delà du captage des fonds publics, les applications commerciales renouvellent les marchés ou permettent de les rendre plus attractifs et plus lucratifs, que ce soit dans l'agroalimentaire (par exemple des nanos qui accroissent les durées de conservation sur des délais qui n'intéressent que les entreprises de stockage), optimisation des processus de production, arguments de séduction des consommateurs sur des choses plus dangereuses qu'utiles comme les sous-vêtements autonettoyants ou antibactériens... Et attention : les promesses de type médical, grâce auxquelles les firmes pharmaceutiques encaissent une partie de l'aide publique, restent des promesses qui cachent en réalité la forêt de problèmes liée à la toxicité de la plupart des nanos. D'ailleurs, même les médicaments incluant des nanos présentent des risques redoutables. Les lobbies nous vendent les nanos comme ils ont vendu le nucléaire (on y retrouve d'ailleurs nos géants du nucléaire, dont le Commissariat à l'énergie atomique, CEA) : ça doit relancer l'économie, résoudre le chômage, tout guérir, nous apporter une énergie qui nous rendra économiquement plus autonomes, etc.

Y a-t-il des études scientifiques indépendantes fiables ?

Oui, je les cite évidemment dans ce livre, et elles sont devenues nombreuses et accablantes. Ce que les études montraient déjà dès les années 1980 et 1990 sur les particules de dimension nanométrique, telles que les particules de diesel par exemple, aurait dû interdire de se précipiter de la sorte sur les nanos : effets cancérigènes, neurotoxiques...

Est-ce que les industries ont tiré profit de l'expérience des OGM pour mettre en place une stratégie spécifique de diffusion des nano matériaux ?

Le boycott des OGM par la population a été précisément ce qu'ils veulent éviter. En diffusant largement les nanos sur le marché sans nous en informer, leur idée était de banaliser leur usage, d'éviter les interrogations, de réduire la distance critique, bref de nous apprivoiser et de créer des habitudes nouvelles dont on ne pourrait plus se passer. Et une fois les nanos introduites dans toute l'économie, de rendre improbable un retour en arrière.

En quoi les nanos concernent-ils notre alimentation ?

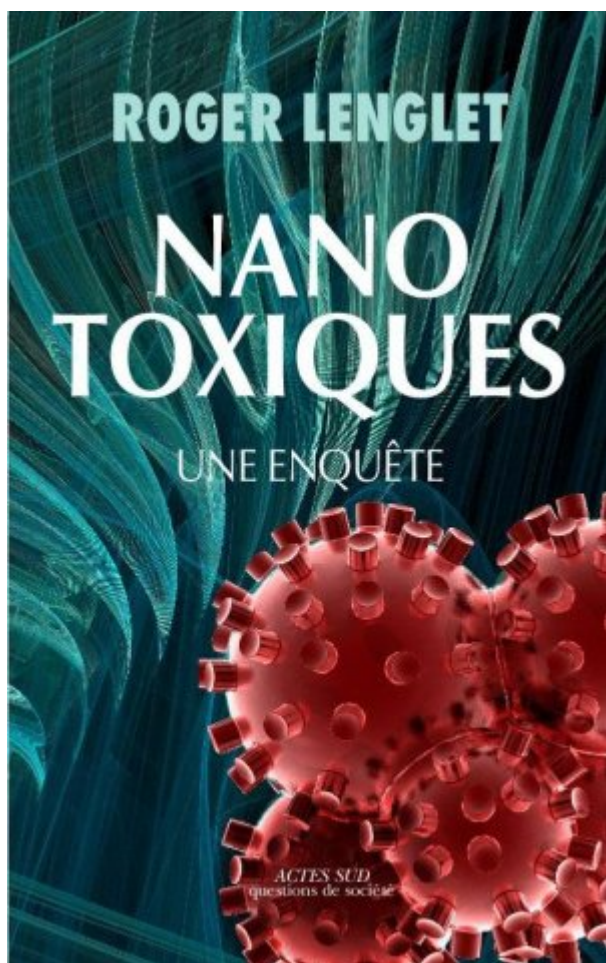
Il s'agit des aliments industrialisés dont les firmes développent toujours plus les saveurs artificielles, les couleurs, les effets en bouche (fluidité, effets fondants, pétilllements, craquements, diffusion plus lente ou

plus rapide des goûts...). Ce sont les nouveaux additifs. Et l'on en trouve aussi dans les emballages, y compris dans les petites nappes blanches sous les steaks ou les poulets. Je donne leur liste dans des tableaux pour aider chacun à les éviter, bien que ce ne soit pas simple.

Que faire si on veut éviter les nanos dans la vie quotidienne ?

Je détaille dans mon livre les usages des différentes nanos et la toxicité spécifique de chaque type pour que le lecteur puisse s'y reporter. Sachant dans quelles filières on les trouve, les gens pourront affûter leur jugement et leur choix. Il faut maintenant passer à l'offensive, et obtenir au plus vite un étiquetage [4]. Les industriels font un intense lobbying pour le retarder et obtenir toutes sortes de dérogations, il ne faut pas les laisser faire. Il faut apprendre à les identifier, à faire des choix éclairés, mais aussi à repousser collectivement cette industrialisation des nanos qui s'est jouée de la législation et qui transforme la population en rats de laboratoire, aux antipodes de la prévention, de la précaution et de la démocratie.

-
- **Présentation de l'ouvrage** sur le site d'Actes Sud : www.actes-sud.fr/catalogue/societe/nanotoxiques
 - [Extrait du livre sur le site d'Adéquations](#)
 - **Interview vidéo de Roger Lenglet** par *Les Périphériques vous parlent* :
 - **Interview vidéo de Roger Lenglet** par Actes Sud à l'occasion de la sortie de *Nanotoxiques* :



Les produits contenant des nanoparticules envahissent notre quotidien. Invisibles à l'œil nu, ces nouvelles molécules high-tech laissent parfois deviner leur présence par les accroches publicitaires : aliments aux "saveurs inédites", cosmétiques agissant plus en profondeur, "sous-vêtements antibactériens", fous et réfrigérateurs "autonettoyants", articles de sports "plus performants", et armes plus destructrices...

Sans cesse, les ingénieurs en recherche et développement inventent de nouvelles applications des nanos qui sont commercialisées sans le moindre contrôle, au mépris de la réglementation les obligeant à tester la toxicité des substances avant de les vendre. Or, il s'avère que ces nanoparticules sont souvent redoutables – elles sont si petites que certaines peuvent traverser tous les organes, jouer avec notre ADN et provoquer de nombreux dégâts.

Grâce à son enquête aussi rigoureuse et explosive, Roger Lenglet a retrouvé les principaux acteurs des nanotechnologies. Il livre ici leurs secrets et les dessous de cette opération menée à l'échelle planétaire qui, avec le pire cynisme, continue de se déployer pour capter des profits mirobolants au détriment de notre santé.

Avec ce premier livre en français sur la toxicité des nanoparticules, Roger Lenglet tente de prévenir un nouveau scandale sanitaire d'une ampleur inimaginable.

Roger Lenglet, philosophe et journaliste d'investigation, est aussi l'auteur de Menace sur nos neurones. Alzheimer, Parkinson... et ceux qui en profitent (avec Marie Gossman) chez Actes Sud, de 24 h sous influence, aux Nouvelles Éditions François Bourin (2013), et de Syndicats : corruption, dérives, trahison, Comment sauver le syndicalisme (avec Jean-Luc Touhy) chez Fata Morgana (2013). Il est membre de la Société française d'histoire de la médecine.

Illustration de couverture : © Laguna Design/Science Photo Library/Corbis, 2014

ACTES SUD

DÉP. LEG. : MARS 2014
22 € TTC France
www.actes-sud.fr



P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Articles concernant [Roger Lenglet](#)
- Articles relatifs à l'action des lobbies, aux conflits d'intérêts *versus* l'action et l'expertise citoyennes, le lancement d'alertes.... : >>>>>
- Le cycle de séminaires "[Lancement d'alertes, enseignements et perspectives](#)", jusqu'en décembre 2014

Notes

[1] L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a été créée en juillet 2010 par la fusion de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). Sa mission est la veille, l'expertise, la recherche en matière de santé ; elle est chargée d'évaluer de manière transverse les risques et les bénéfices sanitaires. (NDLR)

- [Présentation de l'ANSES](#).

[2] Télécharger le rapport [Evaluation des risques liés aux nanomatériaux, Enjeux et mises à jour de connaissance](#) (pdf 196 pages)

- Télécharger le [dossier de presse](#) (pdf 19 p.)

- Lire la [Présentation de l'étude](#)

- Le journal *Le Monde* du 15 mai a consacré un article à cette parution : [Les nanomatériaux : ennemis invisibles et omniprésents](#)

[3] [REACH](#) est un règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques, entré en vigueur le 1er juin 2007. (NDLR)

[4] Le règlement européen "INCO" de 2011 prévoit qu'à partir de décembre 2014 la mention [nano] figurera sur la liste des ingrédients des denrées alimentaires. Des désaccords existent entre le Parlement européen et la Commission, qui sous l'influence des industriels, veut limiter le champ

